



*Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise*

pour



Les internautes et la protection des informations personnelles sur les réseaux sociaux

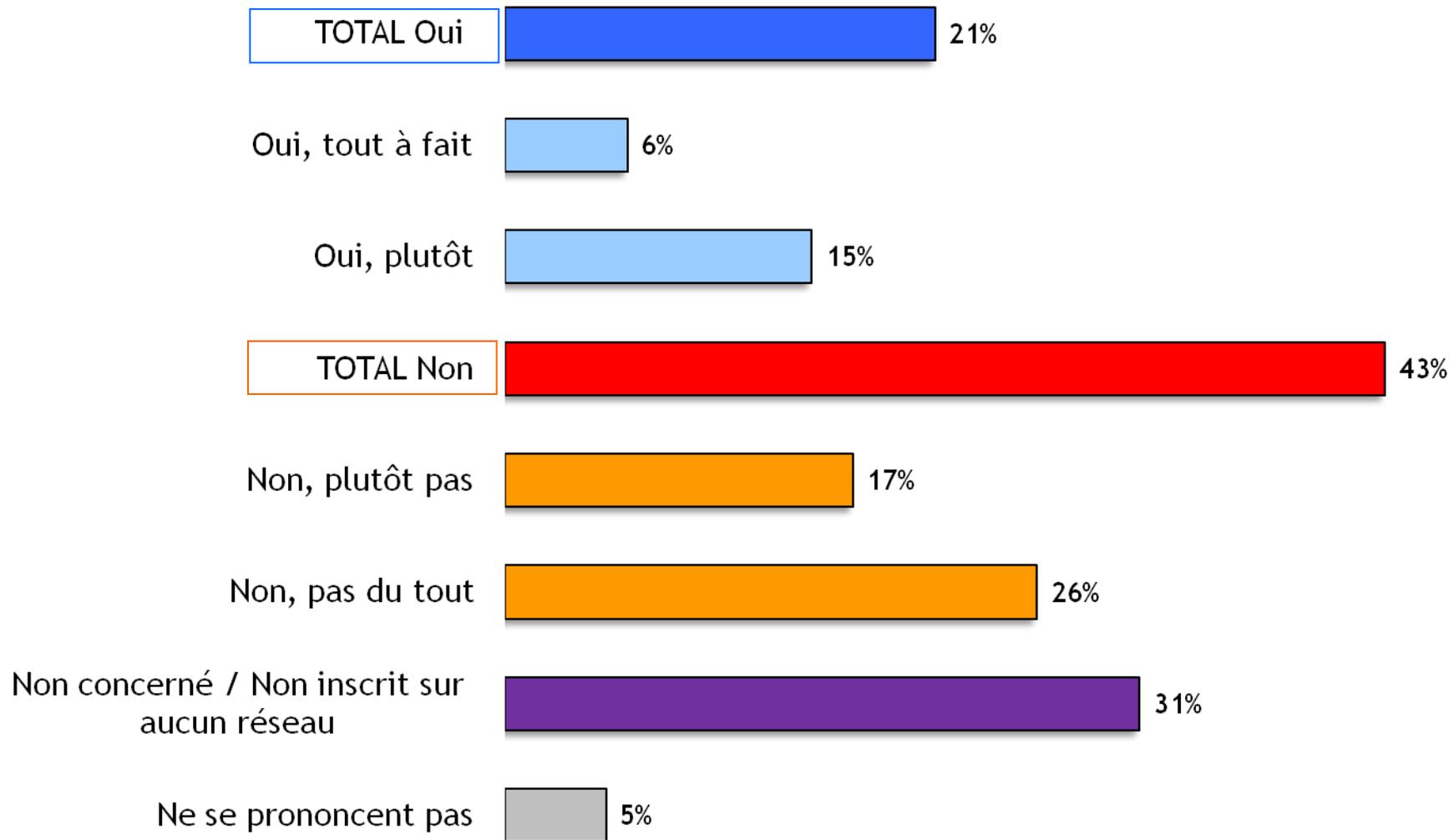
Janvier 2010

- 1 - La méthodologie
- 2 - Les résultats de l'étude
- 3 - Les principaux enseignements de l'étude

Etude réalisée par l'ifop pour :	La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
Echantillon	<p>Echantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.</p> <p>La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.</p>
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu en face à face au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 10 au 16 décembre 2009.

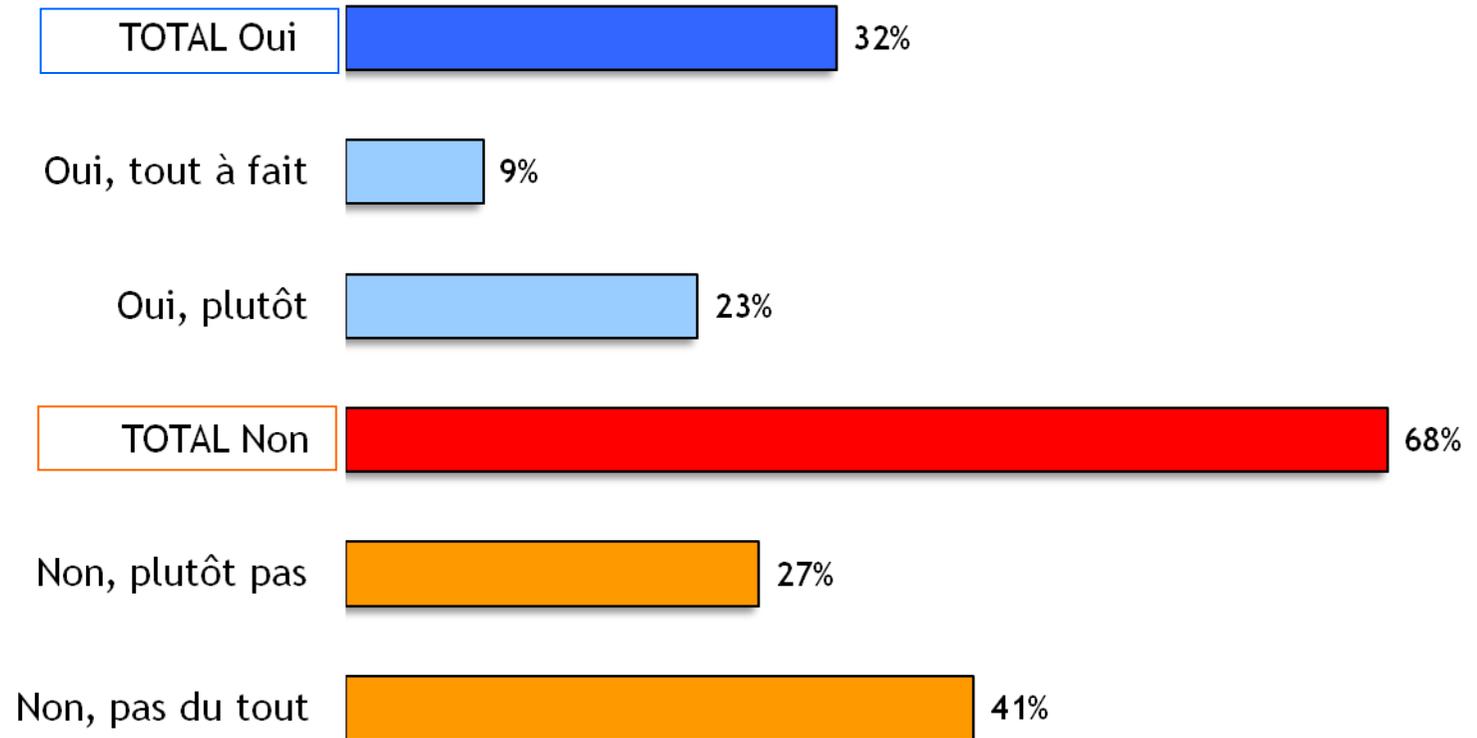
Le jugement sur la protection de la vie privée sur les réseaux sociaux

Question : Les réseaux sociaux permettent aux utilisateurs de partager des informations personnelles sur Internet. Selon vous, votre vie privée est-elle suffisamment protégée sur les réseaux sociaux comme Facebook, Viadeo, Twitter... ?



Question : Les réseaux sociaux permettent aux utilisateurs de partager des informations personnelles sur Internet. Selon vous, votre vie privée est-elle suffisamment protégée sur les réseaux sociaux comme Facebook, Viadéo, Twitter... ?

Base répondants



Seuls 21% des Français estiment que leur vie privée est suffisamment protégée sur les réseaux sociaux contre 43% qui estiment le contraire. Près d'un tiers des personnes interrogées (31%) ne se sentent pas concernées par la question ou ne sont pas inscrites sur un réseau social.

Parmi les répondants, on observe un clivage générationnel important : les 15-24 ans, davantage utilisateurs des réseaux sociaux, estiment davantage leur vie privée protégée sur les réseaux sociaux (37% contre 29% parmi les plus de 35 ans). L'appréciation est plus forte encore parmi les habitants de l'agglomération parisienne (41%). De même, la moitié des personnes se sentant bien informés à propos des droits en matière de protection des informations personnelles et qui ont répondu à cette question estiment que leur vie privée est protégée sur les réseaux sociaux (51%).